



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mars 2015
Français
Original : anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2015

26 mai-3 juin et 12 juin 2015

Rapports quadriennaux pour la période 2010-2013 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association congolaise d'éducation et de prévention contre les maladies et la drogue	3
2. Chinese Immigrants Services	4
3. Federation of Western Thrace Turks in Europe	5
4. International Committee for Peace and Reconciliation	6
5. International Federation of Inspection Agencies	7
6. Fonds international pour la défense des animaux	8
7. Marmara Group Strategic and Social Research Foundation	11
8. National Organization of Women's Association in the Bahamas	12
9. New South Wales Council for Civil Liberties	13
10. Organisation marocaine des droits humains	15
11. Académie russe des sciences naturelles	16
12. Tides Center	18



13. Association universelle pour l'espéranto	19
14. Union mondiale ORT	21
15. World Peace and Economic Development Organization	22

1. Association congolaise d'éducation et de prévention contre les maladies et la drogue

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

L'Association congolaise d'éducation et de prévention contre les maladies et la drogue s'occupe fondamentalement de la lutte contre les problèmes sociaux et de la mobilisation dans ce domaine, ayant conscience de l'impact négatif et des conséquences néfastes que la drogue et certaines maladies ont sur le développement social, la santé, la pauvreté, le chômage, l'éducation, le sport, la promotion des droits humains et de la paix, les écosystèmes, la biodiversité, les changements climatiques et la pollution environnementale, l'égalité des sexes et les droits des peuples autochtones, notamment.

Objectifs

L'organisation poursuit notamment les objectifs suivants : contribuer à assurer et à accroître l'accès à l'éducation en matière de droits sexuels et procréatifs; promouvoir l'égalité de l'autonomisation et l'amélioration de la condition des femmes; améliorer les connaissances relatives au VIH/sida et aux hépatites afin de sauvegarder la santé et promouvoir une approche multisectorielle de la lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires; promouvoir la défense et la protection des droits humains; et protéger et conserver l'environnement.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune contribution à signaler.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio de Janeiro (Brésil), juin 2012;
- Dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Doha, novembre 2012;
- Travaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Dar es-Salaam, mars 2013;
- Dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, Istanbul, avril 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation est dotée du statut d'observateur auprès de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'organisation a dédié spécifiquement ses activités à la réalisation de l'objectif 7. Elle a travaillé pour atteindre l'objectif d'une incitation positive à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement en s'associant avec le Programme national d'afforestation et de reboisement.

2. Chinese Immigrants Services

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

L'organisation Chinese Immigrants Services s'emploie à fournir une diversité de services aux immigrants chinois afin de les encourager et de les aider à intégrer la société américaine et de promouvoir la compréhension entre les immigrants et leurs communautés. L'activité de l'organisation a été lancée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale lorsque la fondatrice, Susan Wu Rathbone, est arrivée de Chine et a mis en place la permanence téléphonique Auntie Wu's Hotline. Avec l'aide de quelques bénévoles, l'organisation a tendu la main aux femmes et aux enfants chinois démunis.

Objectifs et mission

L'organisation fournit une assistance directe et des services d'orientation aux immigrants. Elle collabore étroitement avec la police et d'autres institutions publiques pour veiller à la protection des droits et des intérêts des immigrants chinois. Elle intègre les échanges éducatifs et culturels à tous les aspects de ses services, essentiellement en parrainant des activités destinées à la fois aux immigrants chinois et aux autres membres de la collectivité. L'organisation défend le bien-être des immigrants chinois aux États-Unis, en particulier en luttant en faveur des droits des femmes, et publie un journal bilingue gratuit intitulé Women's Voice.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué aux activités des Nations Unies en améliorant la justice sociale à l'égard des Chinois vivant aux États-Unis. Elle a ouvert un bureau dans le quartier de Flushing, à New York, qui présente une importance majeure pour les habitants asiatiques de la ville. Pendant les heures d'ouverture, le bureau aide les visiteurs à régler des problèmes ayant trait à des affaires juridiques, à la formation professionnelle et à l'immigration.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune initiative à signaler.

3. Federation of Western Thrace Turks in Europe**Statut consultatif spécial : 2006****Introduction**

La Federation of Western Thrace Turks in Europe est une organisation qui coiffe 30 associations en Europe. Elle a été créée en 1988 par les membres de la minorité turque de Thrace occidentale en Grèce qui ont émigré vers l'Europe occidentale. L'organisation a son siège à Witten (Allemagne) et un bureau de représentation à Bruxelles.

Objectifs et mission

L'organisation représente la minorité turque de Thrace occidentale en Grèce. Elle a pour principal objectif de veiller sur les droits de la minorité turque et de trouver des solutions aux problèmes juridiques, politiques, économiques et socioculturels par des moyens pacifiques et démocratiques. Elle s'oppose fermement au séparatisme et œuvre en faveur d'une coexistence de voisinage et de paix entre les majorités et les minorités dans un État ou une région.

Changements à signaler

En décembre 2010, l'organisation a ouvert un bureau de représentation à Bruxelles afin de mener des activités de plaidoyer auprès du Parlement européen et des institutions de l'Union européenne.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a mené des activités visant à faire avancer la réalisation du programme de développement du Conseil économique et social et de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble et contribué de manière active à des activités des Nations Unies, en particulier à celles du Conseil des droits de l'homme et du Forum sur les questions relatives aux minorités. Elle a notamment :

- Défendu les droits des personnes appartenant à des minorités nationales auprès des organisations internationales et supranationales en se référant et en apportant un appui concret aux droits et aux valeurs consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme;
- Élaboré un rapport parallèle à celui du Groupe de travail sur l'examen périodique universel concernant la Grèce, daté du 11 juillet 2011.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a assisté à toutes les sessions ordinaires du Conseil des droits de l'homme au cours de la période considérée. Elle y a présenté des déclarations écrites sur les sujets suivants, notamment :

- Le problème de la participation des femmes appartenant à des groupes minoritaires à la vie publique et politique, à la quatorzième session qui s'est tenue à Genève du 31 mai au 18 juin 2010;
- Le droit à la liberté de chaque religion d'élire ses propres dirigeants et la question des muftis en Grèce, à la seizième session qui s'est tenue à Genève du 28 février au 25 mars 2011;
- La liberté d'association de la minorité turque de Thrace occidentale et le problème de l'application des jugements de la Cour européenne des droits de l'homme en Grèce, à la dix-neuvième session qui s'est tenue à Genève du 27 février au 23 mars 2012;
- Le droit à la liberté d'association et le problème de la non-exécution des jugements de la Cour européenne des droits de l'homme en Grèce, à la vingt-troisième session qui s'est tenue à Genève du 27 mai au 14 juin 2013.

L'organisation a assisté également aux troisième à sixième sessions du Forum sur les questions relatives aux minorités à Genève et a présenté des déclarations écrites et orales (14 et 15 décembre 2010, 29 et 30 novembre 2011, 27 et 28 novembre 2012 et 26 et 27 novembre 2013).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune initiative à signaler.

4. International Committee for Peace and Reconciliation

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

L'International Committee for Peace and Reconciliation est une organisation à but non lucratif dédiée à la paix et à la justice. Touchée par la souffrance des innocents, l'organisation cherche à résoudre les problèmes humains par des moyens non violents et à l'aide du dialogue et de la compréhension.

Objectifs et mission

L'International Committee For Peace And Reconciliation est une organisation de défense des droits de l'homme. Elle a pour objectif de promouvoir les droits de l'homme en renforçant les valeurs de paix et de justice. Ses membres participent volontairement à des activités interconfessionnelles visant à promouvoir les liens

d'amitié et de compréhension entre les diverses communautés dans leur entourage respectif.

Changements à signaler

À l'origine, l'organisation s'appelait International Committee for Arab-Israeli Reconciliation. Son nom a été changé en 2014 pour devenir International Committee for Peace and Reconciliation.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation apporte sa contribution en participant à des activités qui visent à promouvoir l'objectif des Nations Unies. Elle a présenté des déclarations écrites à la Commission du développement social et à la Commission de la condition de la femme. Elle a également fait des présentations orales au cours des réunions de ces deux commissions.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation participe régulièrement à la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien et à la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Elle a assisté aux sessions de la Commission de la condition de la femme et à d'autres conférences sur les questions autochtones, le développement social et le changement climatique.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune initiative à signaler.

5. International Federation of Inspection Agencies

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

L'International Federation of Inspection Agencies est un groupement professionnel composé d'institutions d'inspection et d'autres organisations qui fournissent des services d'inspection, d'essai et de certification dans le monde entier. L'organisation encourage la coopération entre les institutions d'inspection, les laboratoires et les entreprises connexes dans le monde afin d'élaborer et d'harmoniser des normes techniques et professionnelles, des méthodes d'inspection et de vérification et des codes de pratique; d'améliorer l'efficacité et d'établir des procédures normalisées; d'élaborer des méthodes d'enseignement et de formation techniques; de représenter la profession auprès des autorités gouvernementales et des associations syndicales; et de promouvoir une interprétation uniforme des conventions internationales relatives à la sûreté et de participer à la mise en œuvre de ces conventions.

Objectifs et mission

L'organisation a pour objectifs d'examiner et, dans la mesure du possible, d'améliorer les méthodes, les normes, les procédures de sûreté et les règlements appliqués et respectés par ses membres dans leur intérêt propre et dans celui de leurs clients. Les sociétés membres sont tenues d'adopter et d'appliquer un code de conformité approuvé par l'organisation et fondé sur des principes relevant de l'éthique et de la déontologie commerciales et techniques professionnelles.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

La principale contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies consiste à faciliter le commerce international, essentiellement en inspectant régulièrement les marchandises échangées afin de garantir, à l'aide d'avis d'experts indépendants, leur conformité aux réglementations pertinentes et à d'autres conditions spécifiées par les autorités et les acheteurs. Ces conditions ont principalement trait à la sûreté, à la sécurité, à la protection de l'environnement et à la qualité.

De plus, l'organisation a une fonction particulière au titre de l'Accord sur l'inspection avant expédition et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1986. Il s'agit de programmes d'inspection mandatés par les autorités nationales pour veiller à l'intégrité des importations sur le territoire placé sous le contrôle des autorités en question. L'organisation adopte un système d'audit pour veiller à ce que ceux de ses membres qui exécutent des contrats d'inspection avant expédition se conforment systématiquement au code de bonne pratique pour toutes leurs activités, où que ce soit dans le monde.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune initiative à signaler.

6. Fonds international pour la défense des animaux

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

Fondé en 1969, le Fonds international pour la défense des animaux sauve des populations et des habitats d'animaux dans le monde entier.

Objectifs et mission

Grâce aux projets qu'il réalise dans plus de 40 pays, le Fonds international pour la défense des animaux est l'une des plus grandes organisations caritatives du monde dans le domaine du bien-être et de la préservation des animaux. L'organisation s'occupe de certains animaux en particuliers, ainsi que de la biodiversité en général, et propose des solutions efficaces pour la protection durable des espèces animales et de leur habitat en abordant les questions de bien-être des animaux dans les politiques, les législations et la société. L'organisation offre des services d'experts et d'encadrement dans des bureaux extérieurs installés dans divers pays du monde. Elle est à l'écoute des besoins des collectivités locales et s'emploie à trouver des solutions qui soient dans l'intérêt aussi bien des animaux que des humains.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

De 2010 à 2013, l'organisation a contribué à la conservation de la diversité biologique en coopérant avec de nombreuses entités du système des Nations Unies, dans le cadre d'accords internationaux, avec des États membres et avec des communautés locales, afin d'accroître ou de soutenir la protection des espèces écologiquement fondamentales (requins, éléphants, baleines et tigres) et de leur habitat. Elle a formé plus de 1 600 agents chargés de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aidé des pays comme l'Iraq à adhérer à des traités internationaux.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a assisté aux réunions suivantes :

- Quinzième et seizième réunions de la Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Doha, 13 au 25 mars 2010, et Bangkok, 3 au 14 mars 2013);
- Dixième et onzième réunions de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Nagoya (Japon), 18 au 29 octobre 2010, et Hyderabad (Inde), 8 au 19 octobre 2012);
- Dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, Bergen (Norvège), 20 au 25 novembre 2011;
- Seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Cancun (Mexique), 29 novembre au 10 décembre 2010;
- Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la biodiversité, à titre de contribution à l'Année internationale de la biodiversité, New York, 22 septembre 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- L'organisation assiste régulièrement aux réunions du Comité permanent et du Comité pour les animaux de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.
- L'organisation dote les pays d'Asie et du Moyen-Orient des moyens leur permettant d'appliquer la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et représente l'organisation non gouvernementale chef de file en matière d'enquête sur le commerce illicite d'espèces sauvages sur l'Internet et de réduction de ce type de commerce.
- En Bosnie-Herzégovine, en 2013, l'organisation a lancé un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin d'aider les communautés qui ont identifié des problèmes de sécurité concernant des chiens errants à élaborer un plan local pour protéger la santé et le bien-être des chiens et des humains à long terme.
- En 2013, l'organisation a collaboré avec le secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage afin d'organiser une formation sur la prévention du trafic de requins et d'autres espèces marines à Hurghada (Égypte).
- L'organisation est accréditée auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI), compte tenu de son expérience en ce qui concerne les mammifères marins. En 2013, à la session du Sous-Comité de la conception et de l'équipement du navire de l'OMI, elle a participé au groupe de rédaction de directives visant à réduire la pollution sonore causée par le transport maritime.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- Objectif 2. Les programmes d'éducation de l'organisation dotent les jeunes et les collectivités des moyens leur permettant de mener une action positive en faveur des animaux. En tant que projet de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, le programme pédagogique d'action pour les animaux est également reconnu pour sa capacité d'innover, d'atteindre un vaste public et de promouvoir la durabilité sociale, économique et environnementale. En outre, l'organisation a été agréée comme partenaire d'autres décennies en matière d'éducation, y compris la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique.
- Objectif 7. En 2010, l'organisation a lancé un projet pluriannuel dans le Liwonde National Park (Malawi) en collaboration avec le Department of National Parks and Wildlife. Le projet aide à sauvegarder le Liwonde National Park et sa faune sauvage en renforçant les capacités en matière de sécurité, en fournissant les ressources de base nécessaires à la gestion du parc, en atténuant les conflits entre humains et espèces animales sauvages et en formant des dirigeants nationaux en tant que futurs gestionnaires de la conservation et de la protection des parcs nationaux.

- En 2013, l'organisation a signé un contrat de location historique avec une communauté masaï dans l'Amboseli National Park au Kenya afin de protéger 16 000 acres d'habitat essentiel pour les éléphants.

7. Marmara Group Strategic and Social Research Foundation

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

La Marmara Group Strategic and Social Research Foundation est une organisation turque d'intérêt public siégeant à Istanbul. Pendant environ trois décennies, l'organisation a travaillé avec des responsables gouvernementaux, des parlementaires, des universitaires, des présidents et des directeurs de chambres de commerce et d'industrie, ainsi qu'avec des représentants d'organisations non gouvernementales du monde entier afin de modeler l'opinion publique.

Objectifs et mission

L'organisation a pour objectif de sensibiliser le public à des questions essentielles dans le cadre de réunions, de conférences et de manifestations organisées en Turquie et à l'étranger. Sa principale activité consiste à encourager la coopération sociale, économique et politique afin de promouvoir un développement axé sur la dimension humaine. L'organisation cherche à promouvoir la compréhension mutuelle et le dialogue entre les cultures, les religions, les sociétés civiles et les gouvernements et à encourager la coopération sociale, économique et politique entre pays voisins pour réaliser des conditions durables de paix et de stabilité.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a pour principale activité d'organiser tous les ans le Sommet économique eurasiatique consacré à la promotion de la paix régionale. La participation régulière de hauts représentants des Nations Unies à ce sommet est donc essentielle. Dans les deux dernières années, le Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations y a assisté.

L'organisation a également participé à une mission d'observation en Azerbaïdjan à l'occasion des élections générales et de l'élection présidentielle, le 9 octobre 2013, et à l'élection présidentielle au Kirghizistan, le 31 octobre 2011.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les initiatives suivantes ont été prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement :

- Amélioration de la participation économique des femmes (2010 et 2011) : le projet intitulé « Entrepreneur Women of Kars, beekeepers grantee programme » a été réalisé avec succès en tant que projet pilote mis au point avec l'appui de l'Union européenne pour garantir la participation des femmes à l'activité économique et créer un exemple à suivre en matière d'emploi féminin. Quarante femmes ont achevé la formation.
- Traite d'êtres humains : tous les mois, l'organisation a organisé le dîner du Conseil universitaire à l'intention de spécialistes influents venant de diverses organisations, du milieu des affaires et de centres de réflexion, notamment; et tous les ans, elle a organisé le Sommet économique eurasiatique (principale activité de l'organisation) et un dialogue interculturel.

8. National Organization of Women's Association in the Bahamas

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

La National Organization of Women's Association in the Bahamas a été initialement fondée en 1998. Il s'agit d'une organisation volontariste qui fait entendre la voix de ceux qui souffrent, surtout des femmes et des filles, par l'intermédiaire d'associations féminines et affiliées dans les Bahamas, y compris les organisations et institutions gouvernementales et non gouvernementales.

Objectifs et mission

L'organisation a pour objectif de collaborer avec les institutions locales, régionales et internationales afin d'obtenir des ressources et une assistance qui permettent de répondre aux besoins particuliers des femmes et des filles bahamiennes et de devenir un centre qui diffuse des informations et des idées dans le monde entier et qui aide les femmes et les organisations bahamiennes à défendre la cause des femmes et à résoudre les problèmes qui les préoccupent. L'organisation entend servir de moyen de communication aux groupes de femmes aux Bahamas et favoriser la promotion de la femme dans tous les aspects de la vie.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a participé à des réunions portant sur la loi relative à la traite des personnes (prévention et répression) et fait des propositions et élaboré un plan d'action national et un protocole afin d'aider les responsables à détecter et à gérer les cas de traite.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York du 4 au 15 mars 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a collaboré avec le Bureau chargé des affaires féminines aux Bahamas à l'élaboration dans le cadre des réformes constitutionnelles de projets de loi concernant les femmes et les enfants, en particulier les filles. Elle a pris des initiatives pour éliminer les stéréotypes sexistes dans les écoles primaires, augmenter le nombre de femmes faisant une carrière dans l'ingénierie et la technologie et attirer davantage l'attention sur les questions d'égalité des sexes au Parlement.

L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs 1, 3, 6 et 8 du Millénaire pour le développement dans le cadre des activités suivantes, notamment :

- En coopération avec la Bahamas School of Innovative Health Care Professionals, l'organisation cherche à autonomiser les femmes âgées de plus de 18 ans en leur proposant une formation en matière de prestation de soins afin de les rendre plus aptes à l'emploi;

L'organisation a aidé à promouvoir la campagne de lutte contre le VIH/sida (« Know your HIV Status ») aux Bahamas et assuré une éducation en matière de prévention du virus et de la maladie;

- L'organisation a assisté à des sessions parlementaires afin de promouvoir le droit de vote des femmes;
- L'organisation a participé, en y apportant son soutien, à la manifestation « Go Orange Day » organisée en 2013 par le Conseil consultatif national des femmes du Ministère des services sociaux et du développement communautaire en réponse à la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » lancée par le Secrétaire général.

9. New South Wales Council for Civil Liberties

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Le New South Wales Council for Civil Liberties est une organisation non gouvernementale attachée à la protection et à la promotion des droits de l'homme de tous les Australiens. L'organisation travaille à l'échelle locale, nationale et fédérale pour atteindre ses objectifs et accomplir sa mission.

Objectifs et mission

L'organisation a pour objectifs d'aider à préserver et à protéger les droits et les libertés des personnes en Australie et sur ses territoires contre toute violation commise par les autorités ou contre l'usage ou l'abus de pouvoir par les gouvernements, les institutions ou toute autre autorité au détriment des libertés dont les habitants du pays devraient jouir. L'organisation aide également à adopter des mesures pour la restitution et l'élargissement de ces droits et libertés. Pour atteindre ces objectifs, elle a recours à la vigilance, à la publicité, à l'action et aux conseils juridiques, à la protestation et à d'autres moyens appropriés, y compris l'assistance individuelle. L'organisation est apolitique et non confessionnelle.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué aux activités des Nations Unies en promouvant et en défendant les droits humains en Australie dans le cadre d'activités de plaidoyer et de lobbying menées dans le pays et d'échanges effectués avec des organisations non gouvernementales à l'étranger. De manière générale, son travail consiste à défendre les droits consacrés dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que dans d'autres conventions internationales importantes comme la Convention relative au statut des réfugiés adoptée en 1951 et la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Au cours de la période considérée, les activités de plaidoyer de l'organisation ont porté sur les questions suivantes, notamment :

- L'absence d'une loi ou d'une charte des droits de l'homme en Australie;
- L'atteinte au droit de garder le silence des personnes arrêtées;
- L'absence de dispositions prévoyant d'étendre le mariage aux personnes de même sexe et à d'autres couples.

L'organisation a fait entendre sa voix pour contester plusieurs amendements législatifs concernant les droits des demandeurs d'asile, en particulier de ceux qui arrivent par bateau, de ceux qui sont en détention obligatoire en tant qu'immigrés et de ceux qui font l'objet d'évaluations défavorables en matière de sécurité. À de nombreux égards, les changements apportés vont à l'encontre de la Convention relative au statut des réfugiés. L'organisation a aidé les auteurs, et leur conseiller, en ce qui concerne la communication n° 2094/2011 (*F.K.A.G. et al. c. Australie*) et la communication 2136/2012 (*M.M.M. et al. c. Australie*) adressées au Comité des droits de l'homme au sujet de la détention d'immigrés pour une durée indéterminée. Les avis exprimés par le Comité au sujet de ces communications au titre du paragraphe 4 de l'article 5 du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (cent-huitième session) ont été adoptés les 25 et 26 juillet 2013. L'organisation a également participé à une réunion d'information du Comité des droits de l'homme par des organisations non gouvernementales australiennes le 30 octobre 2012.

L'organisation appuie de manière active les Principes internationaux sur l'application des droits de l'homme à la surveillance des communications dont elle a été l'un des premiers signataires.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a contribué au rapport sur la situation des droits de l'homme en Australie (publié en 2014) présenté conjointement par les ONG au Conseil des droits de l'homme en ce qui concerne la suite donnée par l'Australie aux recommandations issues de l'examen périodique universel.

En novembre 2013, l'organisation a assisté à une réunion de la Troisième Commission de l'Assemblée générale à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune initiative à signaler.

Renseignements complémentaires

Au cours de la période considérée, l'organisation a participé à la consultation annuelle du Gouvernement australien en matière des droits de l'homme (forum d'ONG sur les droits de l'homme).

10. Organisation marocaine des droits humains

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

L'Organisation marocaine des droits humains a été créée en 1988. C'est une organisation non gouvernementale qui œuvre pour la protection et la promotion des droits humains.

Objectifs

L'organisation a pour objectifs de promouvoir la jouissance et l'exercice des droits humains fondamentaux, sur la base du référentiel universel; de diffuser la culture des droits humains fondamentaux; de sensibiliser au respect des droits humains fondamentaux; de dénoncer toutes les violations des droits humains; et de plaider pour le respect des droits humains, l'instauration de l'état de droit, la séparation des pouvoirs, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la ratification des instruments internationaux, l'harmonisation de l'arsenal juridique national avec les conventions internationales et le renforcement des liens de solidarité nationale, régionale, africaine et internationale dans le domaine des droits humains.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation prend régulièrement part aux activités des Nations Unies, notamment celles du Conseil des droits de l'homme, des organes conventionnels, du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale :

- L'organisation a participé aux sessions suivantes : seizième session du Conseil des droits de l'homme, en février 2011, et vingt-deuxième session du Conseil des droits de l'homme, en mars 2013;
- L'organisation a fait partie de la délégation des ONG marocaines des droits de l'homme ayant rencontré la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M^{me} Navi Pillay, lors de sa visite à Rabat.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Depuis 2007, l'organisation coopère avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, en particulier sur un projet qui vise à fournir une meilleure protection aux réfugiés et requérants d'asile au Maroc, surtout dans la zone frontalière de Oujda.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation accorde un intérêt particulier à la scolarisation des enfants, notamment les filles rurales, en luttant fermement contre le travail des enfants et contre le mariage de filles mineures. Elle fait partie d'un collectif qui combat le fléau du travail d'enfants. À ce titre, elle contribue au plaidoyer visant à amender le projet de loi relatif au travail domestique. En conséquence, dans le cadre de la promotion des objectifs du Millénaire pour le développement, les initiatives de l'organisation ont porté tout particulièrement sur l'objectif 3 relatif à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, l'objectif 5 en faveur de l'amélioration de la santé maternelle et l'objectif 2 qui consiste à assurer l'éducation primaire pour tous.

Enfin, en ce qui concerne l'objectif 1, à savoir la lutte contre l'extrême pauvreté, l'organisation œuvre pour la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, considérant bien évidemment que la jouissance de ces droits est le moyen à utiliser pour combattre la pauvreté et réaliser le développement.

11. Académie russe des sciences naturelles

Statut consultatif général : 2002

Introduction

L'Académie russe des sciences naturelles est une organisation publique intellectuelle et scientifique russe qui regroupe des universitaires spécialisés dans les divers domaines, notamment des biologistes, des créateurs de technologies scientifiques et des humanitaires, qui partagent le même désir d'encourager

l'expression de la créativité personnelle et de promouvoir l'éducation, le développement de la recherche fondamentale et appliquée et la création d'une société civile en Fédération de Russie et dans le reste du monde.

Objectifs et mission

L'organisation poursuit les principaux objectifs suivants : développer les sciences, l'éducation et la culture afin de renforcer la sécurité nationale et le développement durable en Fédération de Russie; contribuer à l'élaboration de programmes sur la sécurité humaine et sociétale; promouvoir des idées humanistes pour apporter de nouvelles améliorations à l'éducation et contribuer aux cultures nationales en Fédération de Russie; promouvoir la création d'un nouveau système de valeurs noosphérique comme fondement du développement actuel et futur de la Fédération de Russie et d'une communauté mondiale sans crises; et offrir des services d'experts indépendants aux projets scientifiques et publics, aux programmes de recherche, aux innovations et aux découvertes de grande échelle.

Changements à signaler

L'organisation a désormais des antennes aux États-Unis, en Mongolie, en Grèce, en Ouzbékistan, au Kirghizistan et en Azerbaïdjan.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les principales contributions de l'organisation aux activités des Nations Unies sont notamment :

- Accueil de la conférence internationale « Women of the mountains » organisée sous le parrainage du Partenariat international pour le développement durable des régions de montagne (Partenariat de la montagne) à Orem (États-Unis), les 8 et 9 mars 2011, et à Puno (Pérou), du 12 au 14 juin 2012, afin de promouvoir l'égalité des sexes à l'échelle mondiale;
- Participation à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012;
- Contribution à la sixième session du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable, tenue à New York le 11 décembre 2013;
- Promotion du programme des Nations Unies pour le développement durable des montagnes coordonné par le Partenariat de la montagne sous le parrainage de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'organisation a fait une déclaration à la troisième Réunion mondiale des membres du Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses, manifestation parallèle à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et proposé des changements au document final intitulé « L'avenir que nous voulons ».
- Elle a contribué à l'élaboration des documents finals de la quatrième Réunion mondiale du Partenariat de la montagne, tenue à Erzurum (Turquie) du 17 au 20 septembre 2013, qui a défini des stratégies visant à promouvoir le

programme de développement durable des montagnes pour la période 2014-2017.

- Elle a fait une déclaration au sujet du rôle des entreprises privées dans la promotion du développement durable pendant la session du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable.
- Elle a contribué à plusieurs chapitres du rapport intitulé « Sustainable Mountain Development in North America from Rio 1992 to 2012 and beyond » sur le développement durable des montagnes en Amérique du Nord établi par le Partenariat de la montagne en préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a participé au projet intitulé « Market Transformation Programme on Energy Efficiency in Greenhouse Gas-intensive Industries in the Russian Federation » réalisé conjointement par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en 2012 et 2013.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Afin de favoriser la réalisation des objectifs 3, 4 et 5, l'organisation a accueilli les conférences internationales « Women of the Mountains », organisées dans le cadre du Partenariat pour la montagne en 2011 et en 2012, pour examiner les questions qui intéressent particulièrement les femmes et les enfants des nations montagnaises et apporté une contribution à la session du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable en 2013.

12. Tides Center

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Le Tides Center offre un parrainage fiscal et des services financiers et juridiques à plus de 230 groupes établis aux États-Unis dont l'activité consiste à promouvoir la justice sociale, y compris l'International Network for Economic, Social and Cultural Rights, initiative de collaboration de groupes et de personnes du monde entier visant à assurer la justice économique et sociale sur la base des droits de l'homme qui regroupe actuellement plus de 220 organisations de défense des droits de l'homme et 50 défenseurs particuliers dans 70 pays.

Objectifs et mission

L'organisation assure un soutien fiscal à des groupes qui promeuvent le changement en vue de la réalisation d'une société saine fondée sur les principes de justice sociale, de partage des possibilités économiques, d'un processus démocratique solide et de pratiques écologiques durables dans le respect des droits de l'homme.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation facilite la participation collective et individuelle de ses membres aux divers traités et organes conventionnels, y compris l'examen périodique universel et les titulaires de mandats au titre de procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Au cours de la période considérée, elle a notamment organisé des réunions d'information thématique à l'intention du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et participé à des consultations avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et à des manifestations organisées conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à New York et à Genève.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le groupe de travail chargé de la responsabilité des sociétés au sein de l'organisation a participé de façon régulière au Forum sur les entreprises et les droits de l'homme, ainsi qu'aux sessions pertinentes du Conseil des droits de l'homme. Il a facilité la participation des membres aux consultations des titulaires de mandats relevant de procédures spéciales, le plus récemment en accueillant une consultation sur les rôles et responsabilités des administrations infranationales à l'intention du Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination dans ce contexte. La Coalition internationale d'ONG pour un protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels a assisté à des sessions de la Troisième Commission de l'Assemblée générale, tout en travaillant en partenariat avec le groupe d'amis du Protocole facultatif.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'International Network for Economic, Social and Cultural Rights entretient des liens étroits avec le Comité des droits économiques, sociaux et culturels en participant aux sessions et consultations des organes conventionnels relatives aux nouvelles observations générales. Son groupe de travail sur les femmes et les droits économiques, sociaux et culturels a animé des manifestations au cours de sessions de la Commission de la condition de la femme et des réunions d'information à l'intention du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, tout en apportant une contribution aux rapports d'ONU-Femmes et du Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a participé aux processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, surtout par l'intermédiaire de ses groupes de travail sur les femmes et les droits économiques, sociaux et culturels qui ont facilité l'organisation des manifestations parallèles aux sessions de la Commission de la condition de la femme, encouragé les membres à participer et diffusé les

informations essentielles fournies par les organisations membres et appuyé les discussions menées avec la Post-2015 Women's Coalition.

13. Association universelle pour l'espéranto

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

L'Association universelle pour l'espéranto est la plus importante organisation internationale des adeptes de l'espéranto et compte des membres dans 124 pays. Elle siège à Rotterdam (Pays-Bas). Elle dispose d'un bureau à New York et d'un bureau régional pour l'Afrique à Lokossa (Bénin).

Objectifs et mission

L'Association s'emploie à promouvoir l'espéranto, à stimuler le débat sur le problème des langues dans le monde et à attirer l'attention sur la nécessité de parvenir à l'égalité entre toutes les langues. Elle poursuit les quatre objectifs suivants : promouvoir l'usage de l'espéranto; trouver une solution au problème linguistique dans les relations internationales et faciliter la communication internationale; encourager tous les types de rapports spirituels et physiques entre humains, indépendamment des différences de nationalité, de race, de sexe, de religion, d'orientation politique ou de langue; et cultiver parmi ses membres un profond sentiment de solidarité en développant chez eux la compréhension et le respect à l'égard d'autrui.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au fil des années, l'Association a organisé à New York un certain nombre de conférences et de colloques sur des aspects linguistiques et sur les activités des Nations Unies. Des rapports et des articles portant sur les activités des Nations Unies apparaissent régulièrement dans le magazine mensuel *Esperanto*.

Au cours du Reykjavic Congress on Human Rights 2013, les participants ont examiné l'organigramme de l'Organisation des Nations Unies et les activités relatives aux droits de l'homme. Par l'intermédiaire de son site Web, l'Association informe le public au sujet des progrès faits au sein de l'Organisation, propose des traductions de documents clefs en espéranto et recueille d'autres informations au sujet des Nations Unies.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Association assiste régulièrement aux réunions d'information des organisations non gouvernementales à New York et participe de manière active aux activités du Département de l'information de l'ONU. Elle est représentée tous les ans à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, ainsi qu'à d'autres réunions. Elle a fait une intervention à la cinquième session du Forum sur les questions relatives aux

minorités, organisée à Genève les 27 et 28 novembre 2012, dans laquelle elle a abordé les difficultés rencontrées dans l'exercice des droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le 1^{er} mai 2012, l'Association a organisé un colloque sur les langues et les Nations Unies à New York au cours duquel des représentants de diverses entités du système ont pris la parole. L'Association est membre du Comité d'ONG sur la paix à l'Office des Nations Unies à Vienne.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Une traduction en espéranto des objectifs du Millénaire pour le développement a été largement diffusée, notamment par l'intermédiaire de Wikipedia. L'attention est attirée sur ces objectifs dans les discours, les conférences et les séminaires qui ont lieu au cours du Congrès mondial d'espéranto organisé tous les ans et dans les résolutions adoptées par le Congrès, ainsi que dans les périodiques de l'Association, et les associations nationales pour l'espéranto sont appelées à suivre cette initiative dans le cadre de leurs congrès et de leurs publications.

14. Union mondiale ORT

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

L'Union mondiale ORT est l'une des plus grandes et des plus anciennes organisations non gouvernementales du monde en matière d'éducation et de formation. Elle gère un réseau de programmes, de centres de formation et d'écoles et mène des activités dans plus de 100 pays. L'organisation a pour mission d'offrir des services d'éducation et de formation de qualité afin de donner aux diplômés à faible revenu et aux populations défavorisées une ouverture à l'intégration et un réel avantage concurrentiel dans la recherche d'un emploi, leur permettant d'entreprendre une carrière épanouissante.

Objectifs et mission

L'organisation a pour mission d'agir en faveur du développement de tous les peuples grâce à l'éducation et à la formation et de promouvoir l'autosuffisance économique, la mobilité et le sentiment d'identité grâce à l'usage des technologies de pointe. Dans le cadre de programmes de coopération internationale, l'organisation appuie le développement économique et social non confessionnel dans les pays en développement en assurant une formation professionnelle et une assistance technique. Un des principaux objectifs des programmes d'assistance technique de l'organisation est la création d'une capacité locale autonome en matière de formation.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a assuré une formation et un enseignement universel à plus de trois millions de personnes au cours des 130 dernières années, dans plus de 100 pays. Elle mène des activités dans les domaines suivants : enseignement professionnel et technique: perfectionnement de la main-d'œuvre, renforcement des institutions et mise en valeur des ressources humaines; renforcement de la société civile et amélioration institutionnelle des organisations non gouvernementales; démocratie et gouvernance; agriculture; développement rural et urbain; soins de santé; transports; et élaboration de programmes de formation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation assiste régulièrement à des réunions organisées par les Nations Unies et contribue à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, ainsi qu'aux sessions de la Commission de la condition de la femme. Elle a notamment participé aux réunions suivantes : réunion d'information organisée par le Département de l'information et les ONG sur le thème « Intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines » ; exposé interactif sur le Rapport mondial sur la traite des personnes 2012 devant les États Membres; réunion d'information sur le document intitulé « Prospects for food security and nutrition in 2013 » ; et sur la réunion de groupe sur le thème « Human Right to Peace: Time to Mobilize ».

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation coopère souvent avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, au Libéria, et collabore avec la Commission de la condition de la femme.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation s'emploie à éliminer l'extrême pauvreté et la faim, à réaliser l'objectif de l'enseignement primaire pour tous et à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en réalisant des programmes pour les personnes handicapées, au Monténégro, et les pauvres, au Libéria et au Myanmar, et en lançant des initiatives en faveur de l'éducation dans toutes ses écoles situées dans 40 pays. Elle s'emploie également à créer et à renforcer les capacités locales en fournissant des programmes, une éducation et une formation professionnelle dans le cadre ou en dehors du système officiel existant dans divers domaines, y compris les sciences et les techniques, la technologie de l'information, la santé et la nutrition, les soins maternels et infantiles, l'agriculture et le développement rural, la bonne gouvernance et le renforcement de la démocratie et les transports.

15. World Peace and Economic Development Organization

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

La World Peace and Economic Development Organization, dont le siège est au Bangladesh, est une organisation dynamique qui œuvre en faveur de la paix et de

l'amour entre humains et de la réalisation des droits de l'homme et de la justice sociale.

Objectifs et mission

L'organisation poursuit les objectifs suivants : renforcer les droits humains en assurant à chacun l'accès à l'alimentation, au logement, à l'habillement, à l'éducation et aux soins médicaux; lutter contre le terrorisme international afin de créer un monde de paix; empêcher la prolifération des armes nucléaires et les guerres civiles; veiller sur la protection de l'environnement; faire en sorte que les droits de la femme soient considérés comme des droits humains légitimes; et garantir la protection des droits des enfants à la santé, à la nutrition et à l'éducation et éliminer la cruauté à l'égard des enfants.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune contribution à signaler.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Afin de favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'organisation a mené les activités suivantes :

- Elle a fourni aux enfants des aliments, des vêtements et du matériel scolaire dans de nombreux orphelinats au Bangladesh, au Népal, en Inde et dans d'autres pays. Ces orphelinats ont en outre bénéficié d'une aide financière pour améliorer leurs infrastructures;
- Elle a offert des services médicaux aux pauvres avec l'assistance de médecins qualifiés et connus et de professeurs venant de différents pays qui ont effectué des examens médicaux et fourni des médicaments à titre gratuit;
- Elle est intervenue dans des situations de catastrophe naturelle en fournissant des secours d'urgence, de la nourriture, des médicaments, de l'eau potable, des vêtements et une aide financière aux personnes touchées pour leur permettre de reconstruire leur maison et de redresser leur situation financière;
- Elle a distribué des vêtements chauds en hiver aux habitants des taudis et aux ruraux pauvres, ainsi que du matériel de secours et des dons en espèce;
- Elle a organisé une réunion de sensibilisation et de motivation en ce qui concerne les droits des femmes;

- Elle a mené des activités de sensibilisation auprès des diverses parties prenantes afin d'empêcher la dégradation de l'environnement, la propagation des déchets chimiques et le réchauffement climatique.
